AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1365
FR0000052839-FS0604

28 juin 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DOM SECURITY

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 27 juin 2017, la société de droit américain International Value Advisers LLC (717 Fifth Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 juin 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société DOM SECURITY et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 205 225 actions DOM SECURITY représentant autant de droits de vote, soit 8,40% du capital et 4,96% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions DOM SECURITY sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 2 443 952 actions représentant 4 140 798 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général